



CONTRAT DE LOCATION DE VAISSELLE RÉUTILISABLE v. 05/2025



Objet :

Dans sa mission de sensibilisation à une consommation responsable, l'association Le TransiStore propose une mise à disposition de vaisselle lavable afin de ne pas recourir à de la vaisselle jetable lors d'événements. Ce contrat stipule les modalités de la mise à disposition.

Entre les soussignés,

Le prêteur :

La ressourcerie du TransiStore 14 rue Kepler 44240 La Chapelle Sur Erdre

Mail : ressourcerie@letransistore.org Tél : 09 74 97 44 96

et

L'emprunteur :

NOM Prénom de la personne responsable de l'emprunt :

.....

Raison sociale (Pour les associations ou entreprises) :

.....

Adresse :

.....

.....

Tél :

Mail :

.....

Durée :

Le contrat de location est établi entre les parties pour une durée de 8 jours, pendant laquelle l'emprunteur peut disposer de la vaisselle. Celle-ci pourra être rendue avant ce délai de 8 jours, en accord avec Le TransiStore pour l'organisation du retour. Une location d'une durée supérieure à 8 jours donnera lieu à une facturation complémentaire. Nous contacter pour plus de détails.

Date de retrait souhaitée : Date de retour souhaitée :

Modalités :

La vaisselle mise à disposition est à récupérer à La Ressourcerie du TransiStore, 14 rue Képler, 44240 La Chapelle sur Erdre, selon les modalités qui auront été établies lors de la prise de contact avec Le TransiStore.

Elle sera à retourner au même endroit sur les horaires d'ouverture du comptoir de dons. La vaisselle mise à disposition est dépareillée. Elle doit être rendue propre et sèche.

La mise à disposition de la vaisselle réutilisable se fait en contrepartie d'une participation financière qui a pour but de couvrir les frais liés au temps de personnel nécessaire à la préparation du matériel, l'achat des contenants et à la surface de stockage allouée pour ce service.

Tarification :

La mise à disposition de la vaisselle se fera contre remise du règlement, qui peut se faire
 par chèque à l'ordre "Le TransiStore"
 par espèces,
 par virement IBAN FR76 1027 8360 2900 0115 9610 185
 par Moneko (monnaie locale du département)

Attention : pas de règlement en carte bancaire ni chèque cadeau.

Une facture peut être établie sur demande

	Composition d'un kit	Tarif/kit	Quantité max. de kits disponibles*	Quantité souhaitée	Prix total (€)
1 kit standard 20 convives	20 assiettes + 20 couteaux + 20 fourchettes + 20 cuillères à café + 20 cuillères à soupe	5 €	25		
autres options	20 assiettes à dessert	5 €	10		
	20 bols	5 €	9		
	20 coupes à glace	5 €	4		
	20 ramequins	5 €	9		
	20 tasses à café	5 €	10		
	20 verres standard	5 €	9		
	20 verres à pied	5 €	9		
	5 panières	5 €	4		
	5 pichets	5 €	8		
	5 saladiers	5 €	5		
Total location					

* NB : la capacité maximale de réservation ne tient pas compte des réservations en cours

Charte de mise à disposition :

En louant la vaisselle de l'association Le TransiStore, vous vous engagez à :

- remplir, dater et signer un contrat de location qui est à remettre au plus tard le jour du prêt,
- effectuer le règlement, qui est à remettre au plus tard le jour du prêt,
- remettre une caution par chèque (non encaissé) à la signature du contrat. Celui-ci sera restitué après comptage et vérification de l'état de la vaisselle et le règlement de la vaisselle cassée ou non restituée le cas échéant,
- rendre la vaisselle propre, sèche et rangée dans les caisses prévues à cet effet à la date définie,
- utiliser la vaisselle dans des conditions normales d'utilisation. La vaisselle réutilisable peut être lavée en lave-vaisselle,
- ne pas prêter vous-même la vaisselle à d'autres structures ou à des particuliers sans notre accord préalable,
- informer et sensibiliser tous les acteurs qu'il s'agit de vaisselle réemployée, réutilisable et consignée (fiche de sensibilisation fournie),
- rembourser ou remplacer la vaisselle perdue ou cassée.

Engagement :

L'emprunteur a lu la charte de mise à disposition, en accepte les termes et s'engage à les respecter.

Date et signature du prêteur

Date et signature de l'emprunteur

Option de lavage :

Notre partenaire Solidarité Emploi propose une option de lavage sous confirmation.

		Tarif / kit de 20	Quantité à laver	Prix total(€)
Option lavage	Nombre de kit standard à laver	10 €		
	Nombre de kit option à laver	5 €		
Total lavage				

Un devis sur mesure peut être effectué si un très grand nombre de kits est à laver
Les éléments doivent être dérochés (plus de denrées alimentaires)

Pour le lavage, le règlement se fait par chèque distinct à l'ordre de Solidarité Emploi
Une facture peut être établie sur demande.

La vaisselle à laver sera à apporter le lundi ou mardi matin entre 8h30 et 9h30, directement à Solidarité Emploi,
3 rue Martin Luther King 44240 La Chapelle-sur-Erdre

Pas de lavage possible pendant le mois d'août, ni entre le 15 décembre et le 15 janvier de chaque année